

Communiqué de presse du 30 juin 2020 de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun-OFAB

Une enquête pour mieux connaître les gros coléoptères aquatiques

Cet été et jusqu'au 31 octobre, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun-Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) nous invite à nous pencher au-dessus des mares en participant à une enquête sur les Dytiques et les gros coléoptères aquatiques.

Une grande diversité de coléoptères aquatiques dans nos mares

En s'approchant d'une mare, on peut observer assez facilement les insectes volants et les batraciens. Mais qu'en est-il de la faune aquatique ? Elle est diversifiée puisque le groupe des coléoptères aquatiques présents en France comprend à lui seul 662 espèces, réparties en 22 familles. Si certaines espèces sont relativement petites et ne dépassent pas les quelques millimètres, d'autres sont plus facilement visibles comme le fameux « Dytique ». Là encore, il n'existe pas qu'un seul dytique : la famille des Dytiscidae compte à elle seule presque 200 espèces en France !

Des insectes intrigants

Sous l'eau, les modes de locomotion des coléoptères aquatiques sont variés. Certaines espèces sont d'excellentes nageuses alors que d'autres sont plus aptes à marcher ou à s'agripper à la végétation. La vie d'un coléoptère aquatique se compose généralement en deux grandes phases : un stade larvaire exclusivement sous l'eau et un stade adulte caractérisé par une respiration plutôt aérienne. Certaines espèces se recouvrent même d'une bulle d'air pour descendre plus profondément dans la mare.

Pourquoi mener l'enquête ?

Lancée à l'échelle nationale par l'OPIE Benthos, cette enquête va permettre, d'une part, d'affiner les connaissances sur ces espèces aux niveaux national et régional (répartition, espèces, écologie...) et, d'autre part, de savoir si certaines d'entre elles sont menacées. Elles peuvent être notamment impactées par la disparition de leur habitat, les zones humides. En France, deux espèces sont actuellement protégées au niveau national : le Grand Dytique (*Dytiscus latissimus*) et le Graphodère à deux lignes (*Graphoderus bilineatus*). Mais d'autres espèces méritent peut-être aussi ce statut. Seules des observations et des études, comme celle-ci, apporteront des réponses sur l'état des populations et sur les mesures à mener pour les préserver.

Comment participer ?

Cette enquête est ouverte à tous les curieux de nature qui n'ont pas peur de se mouiller. [Le protocole](#) est simple : une fois attrapé, il suffit de photographier la face dorsale et ventrale de l'individu et de le relâcher. L'espèce peut être déterminée à partir de la [clef de détermination en ligne](#). Pour transmettre vos données, rendez-vous sur le site www.faune.bourgogne-nature.fr et cliquez sur l'image correspondant à votre enquête dans le diaporama de la page d'accueil, ou directement sur ce [lien](#). À tout moment, il est possible de faire parvenir vos observations sur le même site en se rendant

sur [E-Observations](#), et ainsi de participer à l'inventaire de la faune de Bourgogne. N'hésitez pas à joindre une photo, c'est toujours un plus pour valider la donnée !

Illustration



Le coléoptère aquatique *Acilius sulcatus*, observé à Saint-Malo-en-Donziois (58) © M. Carnet

La SHNA et son Observatoire de la faune de Bourgogne

La Société d'histoire naturelle d'Autun, association d'utilité publique et agréée en protection de l'environnement, œuvre pour les connaissances dans tous les domaines des sciences naturelles. L'Observatoire de la Faune de Bourgogne, qu'elle coordonne, vise à mener des inventaires et des suivis, et à mettre en place des actions de conservation de la faune sauvage. Les données collectées permettent une meilleure prise en compte des enjeux dans les politiques en matière d'environnement et de biodiversité.

Contacts

Mathurin CARNET – Chargé d'étude faune sauvage – shna.mathurin@gmail.com - 07 66 43 36 18

Ludmilla TERRES – Chargée de communication SHNA-OFAB – ludmilla.terres@shna.fr – 03 86 78 79 72